

Vendredi 22 avril 2022

Monsieur le Directeur General, Monsieur le Directeur des ressource humaines,

Nous faisons suite à votre retour. Après avoir pris attache des Personnels de nuit et des équipes de jour présents aujourd'hui, nous vous réitérons les demandes formelles concernant les moyens en ressources Humaines nécessaires et pérennes à ouverture identique permettant le bon fonctionnement des Urgences Pédiatriques du CHU de BORDEAUX.

Concernant votre retour tableaux effectifs :

Zone dite normale : -Nous maintenons la demande de 7 PDE pérennes le matin.

-Les Personnels qui sont confrontés la nuit à une charge de travail importante exigent d'être 8 PDE effectifs physiques pérennes.

-Nous maintenons la demande de 5 AP sur le matin. (un par box).

Concernant les Personnels administratifs afin que cela soit clair : Les Personnels demandent un agent de matin, un agent d'après-midi, un agent sur l'horaire 15-22h, un agent de journée et un agent de nuit. Ce qui nous fait un effectif pérenne de 5 AGENTS.

Stop à la cascade des problématiques aux URGENCES PEDIATRIQUES DE PELLEGRIN !!

Nous sommes sur un secteur spécifique dans une structure de service public et de continuité de soins tout au long de l'année.

Les personnels soignants ne veulent plus voir les enfants attendre 8h et veulent travailler en toute sécurité.

Les personnels administratifs ne veulent plus être dépassés par le travail administratif au quotidien.

Les personnels Secrétaires Médicales veulent assurer avec sécurité leurs comptes-rendus médicaux.

Ces moyens humains cités et indispensables ne sont pas négociables.

A ce titre, l'intersyndicale et les personnels ne viendront à aucun RDV tant que la Direction Générale ne sera pas capable de prendre ses responsabilités.

Lundi, nous ne serons pas présents.

Bien cordialement

L'intersyndicale

Syndicat CGT de Pellegrin

CHU de Bordeaux - Place Amélie Raba Léon - 33076 Bordeaux

tel : 05/56/79/54/88

06/33/25/17/48

cgt.pellegrin@chu-bordeaux.fr

Syndicat FO de Pellegrin